

Séance du 14 décembre 2023 à 19h00
A l'Hôtel de Ville de Baulmes

Sous la Présidence de M. Olivier Deriaz, l'ordre du jour est le suivant :

1. Appel d'entrée.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2023.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Liste des prochains préavis.
6. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 19/2023 relatif au budget 2024 et vote.
7. Nomination d'un/une secrétaire suppléant/e
8. Divers et propositions individuelles.
9. Appel de sortie
10. Agape à l'Auberge

Le Président passe au vote pour l'acceptation de l'ordre du jour. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Appel d'entrée

Mme Ariane Vittet, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 34 conseillères et conseillers sont présents, 2 absents et 3 excusés. Il s'agit de MM Louis Molnar et Alain Courvoisier et de Mme Susanne Joseph, MM Éric Clot et Sébastien Delay.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée, une correction est apportée au point 3. Le prénom n'est pas de Pierre-Yves mais Jacques-Yves Deriaz. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure Mme Ariane Vittet.

3. Communications du Bureau

M. Olivier Deriaz accuse réception du courrier de la COFIN concernant le rôle des commissions et de la présence ou pas d'un municipal. Il va se renseigner et répondra au prochain conseil.

La Cofin a aussi remis en cause les propos de la municipalité. Il laisse répondre M. Julien Cuérel.

4. Communications de la Municipalité

La parole est donnée à Madame Anne-Laure Duperrex qui annonce sa démission au sein de la municipalité pour le 31 mars prochain, pour des raisons professionnelles.

Monsieur Julien Cuérel, Syndic, explique que la municipalité n'est pas au courant des discussions entre le Préfet, certains membres du conseil, et les juristes aux sein l'Etat de Vaud, donc impossible de répondre.

Il confirme sa démission en tant que Syndic, pour des raisons professionnelles. Les deux postes en municipalité sont à repourvoir. L'élection aura lieu le 3 mars prochain. Les listes sont ouvertes jusqu'au 22 janvier 2024 à 12h pour les inscriptions.

Toutes les précipitations de ces derniers jours ont comme conséquences des infiltrations d'eaux au sous-sol de la STEP. La pompe qui devait évacuer l'eau était défectueuse et les moteurs datant de 1973 ont été endommagés, ils vont être changés. M. Eddy Guignard a fait beaucoup d'heures pour éviter au maximum le déversement de l'eau à la Baumine. Il faut maintenant faire des recherches pour trouver d'où vient cette eau, afin de remédier au problème.

Les pluies ont aussi fait des dégâts au niveau de la Chaux et Ciment. Une conduite a été posée pour éviter l'écoulement de l'eau sur la route, en espérant que ça évitera les inondations des bâtiments du chemin de la Tuilière.

Le Président remercie M. Julien Cuérel.

5. Liste des prochains préavis

M. le Syndic mentionne qu'aucun préavis sera déposé avant le prochain conseil.

6. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 19/2023 relatif au budget 2024 et vote

M. Bruno Métalori, Président de la commission des finances, donne lecture de son rapport.

M. le Président explique le déroulement. En premier le président de la commission des finances lit le rapport jusqu'au bout, puis il ouvrira la parole sur chaque chapitre et sur l'ensemble avant de passer au vote.

1. Administration générale

CHF 1'032'183.85 en charges

CHF 197'100.00 en revenus

Monsieur le Président ouvre une discussion, la parole n'est pas demandée.

2. Finances

CHF 650'125.10 en charges CHF 3'595'212.00 en revenus

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

3. Domaines et bâtiments

CHF 1'799'605.87 en charges CHF 1'642'495.43 en revenus

La discussion est ouverte.

M. Gilles Deriaz demande si la part d'augmentation du personnel est ponctuelle ou régulière.

M. Julien Cuérel explique que le budget s'est basé sur les heures effectives des six premiers mois de 2023 que les employés communaux ont fait. Cela dépendra de la répartition des heures des employés dans les comptes.

M. Raphaël Buache rappelle qu'au dernier conseil durant la lecture du rapport de la COGEST, M. Luc Pillevuit proposait de mettre au budget un montant pour résoudre le problème récurrent de la cheminée au refuge des Rochettes. M. Raphaël Buache propose de faire un amendement au budget 2024 au point 322.314 en ajoutant une charge de frs 10'000.- afin de poser un ventilateur sur le conduit de la cheminée.

M. Julien Cuérel explique que ce n'est pas garanti que cela fonctionne mieux avec une ventilation.

M. Olivier Deriaz demande si les conseillers sont d'accord de déposer un amendement au budget 2024 de frs 10'000.- pour entreprendre des travaux sur la cheminée extérieure au refuge des Rochettes.

Mme Céline Buache explique que ce montant de frs 10'000.- a été proposé par rapport à la solution mentionnée dans le dernier conseil par la municipalité.

Mme Brigitte Lattion propose de demander une offre et de la mettre au budget l'an prochain.

M. Julien Cuérel explique qu'on peut bien le mettre au budget, mais informe que ce n'est pas par le biais du budget que les travaux vont obligatoirement se faire.

M. Raphaël Buache retire son amendement.

La parole n'est plus demandée.

4. Travaux

CHF 822'283.67 en charges CHF 537'987.00 en revenus

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

5. Instruction publique et cultes

CHF 2'166'890.71 en charges

CHF 1'112'900.00 en revenus

La discussion est ouverte.

Mme Carmen Perusset demande si un réseau de maman de jour va se faire.

M. Julien Cuérel explique qu'on a des accueillantes en milieu familiale à Baulmes, cela est géré par l'ARAS d'Orbe. Il va être étudié en 2024 de voir s'il est possible de reprendre ce secteur à Baulmes dès 2025 ou 2026.

La parole n'est plus demandée.

6. Police

CHF 200'694.35 en charges

CHF 19'800.00 en revenus

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

7. Sécurité sociale

CHF 555'341.05 en charges

CHF 1'200.00 en revenus

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

M. Olivier Deriaz donne le total de CHF 7'227'124.60 de charges et CHF 7'106'694.43 avec un excédent de charges de CHF 120'430.17

Le Président ouvre une discussion sur l'ensemble.

M. Gérald Hurni exprime son inquiétude sur l'augmentation du personnel communal et s'il est vraiment adapté.

La parole n'est plus demandée. M. le Président clôt la discussion et soumet au vote les conclusions du rapport à savoir : d'accepter le budget 2024 tel que présenté.

Les conclusions du préavis no 19/2023 sont acceptées à une large majorité (9 avis contraires et 3 abstentions).

Le Président ouvre une discussion sur l'ensemble.

Mme Patricia Chambettaz revient sur la fermeture du bancomat. Elle relève qu'une initiative « qui veut payer en argent liquide doit pouvoir le faire » a été déposée en mars de cette année et sera votée l'an prochain. Une des demandes de l'initiative est que, dans les villages de plus de 1'000 habitants, un bancomat soit obligatoire.

M. Julien Cuérel désire revenir sur quelques points :

- 1 Bancomat : c'est une des réflexions qui a été émise pour diminuer les coûts du budget, mais rien n'est décidé.

- 2 Terrain de foot : rien n'est validé avec les deux clubs, Bosna Yverdon et Champvent, sur l'utilisation du terrain.
- 3 Refuge des Rochettes : il aurait été judicieux de réagir au moment où la COGEST a validé la réponse de la municipalité durant le rapport de montagne.
- 4 Nouvelle péréquation : la péréquation actuelle date d'une vingtaine d'année. Une initiative « SOS Communes » a été déposée et elle a abouti, en faveur des communes à forte capacité financière ou riche, et en défaveur des communes comme Baulmes. Cette initiative doit encore passer au Grand conseil, puis en votation courant année 2024. Son entrée en vigueur sera au plus tôt en janvier 2025 voire 2026.

Mme Annette Donnier demande qui prendra la décision pour supprimer le bancomat, est-ce que c'est seulement la municipalité ? ou le Conseil et la population pourront s'exprimer ?

M. Julien Cuérel répond que c'est une compétence municipale.

M. Bruno Métalori revient sur les points soulevés par M. Julien Cuérel :

- 1 Bancomat : il est noté dans le rapport, qu'il ne sera plus opérationnel dès que le contrat de la BCV sera résilié.
- 2 Terrain de foot : il est noté dans le rapport qu'il sera vraisemblablement utilisé par deux équipes de la région.

La parole n'est plus demandée.

7. Nomination d'un/une secrétaire suppléant/e

M. Olivier Deriaz demande à l'assemblée si une personne a une proposition.

Ce n'est pas un poste à lourde responsabilité.

Aucune proposition. Il va devoir aller chercher à l'extérieur du Conseil.

8. Divers et propositions individuelles

M Olivier Deriaz ouvre la parole.

M. Ephraïm Stern informe que, depuis mi- novembre, il y a des inondations récurrentes à la rue des Tuilières, dues à la déviation des eaux de la Chaux et Ciment. Depuis 2021 pas grand-chose avait été entrepris pour éviter ces inondations. Il remercie la municipalité des mesures entreprises ces derniers jours. Il se demande s'il ne serait pas judicieux de traiter le problème à la source directement dans les mines ?

M. Olivier Mettraux explique qu'il y a une source dans les mines. Depuis six ou sept ans l'écoulement des eaux a changé. Depuis plusieurs aménagements ont été faits. En ce moment, il y a un grand volume d'eau de pluie, de neige, crue. Une étude va être faite en janvier avec des géologues pour savoir comme la gérer. L'eau n'arrive pas à s'infiltrer dans les sols et

devra aller à la Baumine. Ils vont faire de leur mieux pour éviter au maximum les catastrophes.

Mme Carmen Perusset demande s'il y a un suivi pour les roches qui tombent des Rapilles, car, en ce moment, il y en a beaucoup.

M. Julien Cuérel dit que depuis une quinzaine d'année au moment de la création des digues, il y a un suivi régulier par des personnes qualifiées.

Mme Annette Donnier demande des informations sur la prolongation de la carrière.

M. Julien Cuérel explique que la concession n'est pas sur une période, mais sur le volume d'extraction de la surface choisie.

M. Daniel Marguiraz demande à Mme Anne-Laure Duperrex de transmettre l'avancée des travaux concernant l'éclairage publique.

Mme Anne-Laure Duperrex explique qu'en ce moment ils en sont toujours à modifier les têtes par du LED. En parallèle, ils posent des compteurs, ils avancent par quartier. Les quartiers, rue du Clos, Sous-ville, Contornet, Henri-Giroud, sont déjà faits. Dès qu'il y a un souci ils font directement le changement en LED. Les travaux suivent leur cours.

Mme Annette Donnier a trouvé regrettable de découvrir la démission de M. Julien Cuérel, Syndic, dans les journaux. Elle aurait préféré l'apprendre autrement.

M. Julien Cuérel remercie Mme Annette Donnier d'avoir posé la question. Lundi passé il a informé ses collègues de la municipalité et le Président du conseil, puis il a voulu informer les citoyens qui l'ont élu. Il a préféré le faire par la presse que par un tout-ménage.

La parole n'est plus demandée.

M. Olivier Deriaz souhaite de belles fêtes et une toute belle année 2024.

9. Appel de sortie

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie 34 conseillères et conseillers sont présents 3 excusés et 2 absents.

La prochaine séance se tiendra le mardi 20 février 2024 à 20h.

M. le Président lève la séance à 20h00.

10. Agape à l'Auberge

Le Président :

La Secrétaire :

Olivier Deriaz

Ariane Vittet

